



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte-rendu Comité Exécutif

20 Juin 2017 – Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - MADRID

Le compte rendu du Comité Exécutif du 31 Mai à Lisbonne a été validé en l'état.

Compte tenu de l'indisponibilité des éléments scientifiques, il a été proposé et validé de repousser l'adoption de l'avis concernant la prochaine plénière de l'ICCAT. La finalisation de cet avis sera réalisée aussi rapidement que possible, et sera adoptée de manière électronique.

Il a par ailleurs été convenu d'ajouter un point à l'ordre du jour, concernant la désignation du représentant du CC Sud au sein des réunions organisées par l'Agence Européenne de Contrôle.

L'ordre du jour ainsi modifié a été validé.

Statuts du CC Sud :

Il a tout d'abord été rappelé aux Membres que si toute modification statutaire était de la responsabilité de l'Assemblée Générale, toute proposition d'amendement devait avoir été préalablement validée par la Commission et par le Comité Exécutif.

D'un point de vue méthodologique, et afin d'éviter de pénibles redondances dans les présentations et débats, il a été proposé aux Membres du Comité Exécutif de valider la Version 7, afin que celle-ci puisse être débattue dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Si cette dernière version peut certainement être améliorée, elle semble nettement supérieure aux statuts actuels du CC Sud. De ce fait, il sera recherché durant l'AGE à venir son adoption, les débats entourant ce sujet devant permettre de nourrir les ultérieurs travaux d'optimisation, à réaliser d'ici à l'automne 2017.

Sur la base de ces éléments, la proposition de nouveaux statuts (V7) a été validée à l'unanimité (19 Membres présents ou représentés).

Représentation du CC SUD à l'Agence de Contrôle :

Les Membres ont été informés de la disponibilité du siège de représentant du CC Sud durant les réunions organisées par l'Agence Européenne de Contrôle. Le CC Sud dispose d'un siège au Conseil Consultatif de cette Agence, qui se réunit deux fois par an (une fois à Vigo, une fois à Bruxelles) et durant l'année à venir, le CC Sud occupera de plus le siège octroyé à tous les CC au sein du Conseil d'Administration. Ces réunions sont organisées en anglais, sans traduction.

Au travers de plusieurs échanges entre Membres ayant permis d'identifier les intérêts d'Oceana, d'Anfac et d'Adapi, il a été estimé que Francisco Portela Rosa serait le candidat idéal pour représenter le CC Sud.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

En son absence, il a été convenu que cette représentation lui serait proposée, et que dans le cas où il ne l'accepterait pas, Luis Vicente (ADAPI) serait désigné.

